



Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé
FORCE OUVRIERE

Monsieur Frédéric Mitterrand
Ministre de la Culture
et de la Communication
3 rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Paris, le 18 novembre 2010

Objet : Alignement de la grille indiciaire des enseignants des écoles territoriales sur celle des enseignants des écoles nationales.

Monsieur le Ministre,

Depuis de nombreuses années, nous demandons l'alignement de la grille indiciaire des enseignants des écoles territoriales sur celle des écoles nationales ;

Nos courriers des 3 novembre et 1^{er} décembre 2009 sur cette question, n'ont pas permis l'aboutissement de cette revendication.

Pourtant, la réponse de Monsieur Guillaume BOUDY en date du 2 mars 2010 :

« S'agissant de la réforme du statut des professeurs des écoles territoriales supérieures d'art, elle s'inscrit parmi les dossiers prioritaires de la nouvelle direction générale de la création artistique, chargée des arts plastiques depuis le 13 janvier 2010. Le cabinet du ministre chargé de la culture va prendre contact avec celui du ministère chargé de l'intérieur, des collectivités locales et de l'outre mer, pour lancer la procédure de réforme qui doit conduire à rapprocher le statut des enseignants des écoles territoriales supérieures d'art de celui des écoles nationales supérieures d'art. »

Or à ce jour, nous n'avons pas obtenu de réponse sur ce dossier.

Il nous semble nécessaire d'obtenir rapidement satisfaction sur ce dossier, dans le cadre d'une reconnaissance des personnels concernés.

Dans l'attente de votre réponse à cette demande d'entretien, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération


Yves KOTTELAT
Secrétaire Fédéral